

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020/2021

Date de convocation : 07 octobre 2021

Présidence de : M.Boisson Floc'h

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°

Monsieur Boisson Floc'h ouvre la séance à 18h03.

Quorum atteint 21 Présents

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat sera pris en charge par M.Girault.

2. Adoption du précédent procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2021.

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

2. Adoption de l'Ordre du Jour

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- point sur la rentrée et conditions sanitaires
- bilan de fonctionnement 2020-21
- programme annuel d'actions
- IMP (indemnités de missions particulières)
- auto-évaluation de l'établissement

II FONCTIONNEMENT GENERAL

- délégation de compétences et signature
- consignes de sécurité (évacuation incendie)
- attribution des logements de fonction
- services de vacances
- contrats et conventions
- sorties et voyages scolaires : participation des familles
- commission menu

III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

DBM (décisions budgétaires modificatives)

IV Questions diverses

- Taux de reversement de charges communes
- Information du CA : Travaux urgents Collège Jean Rostand

Documents annexes à transmettre

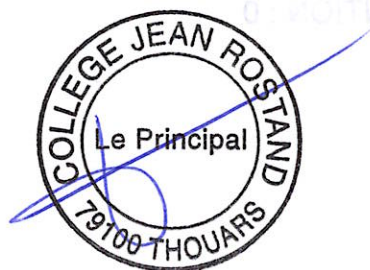
- actions 21-22 (fiches projets)
- tableau récapitulatifs des actions
- Tableau des IMP
- CR du COPIL : auto évaluation
- tableau délégation de compétences
- note de service évacuation incendie

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

Signatures

Le Président

H BOISSON-FLOC'H



Le Secrétaire

C. GIRAULT

A blue ink signature, appearing to be "C. Girault", written in a cursive style.

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1.1 Point sur la rentrée et conditions sanitaires

- 24 divisions (dont 2 SEGPA sur chaque niveau) :
 - 6 classes de 6^{ème} (115 élèves)
 - 5 classes de 5^{ème} (102 élèves)
 - 7 classes de 4^{ème} (143 élèves)
 - 6 classes de 3^{ème} (121 élèves)
- Dispositifs ULIS et UPEAA
- 477 élèves au 06-10-21
- 458 élèves sont demi-pensionnaires au 06/10 (96%)

M. Boisson Floc'h précise que le nombre d'élèves reste stable par rapport à l'année passée mais que nous perdons tout de même une classe. Cela permettra de préparer le dialogue avec les services académiques afin de préparer la structure de la rentrée prochaine.

Concernant le Protocole Sanitaire, il rappelle qu'il est très bien fait et qu'il a permis de limiter les clusters. Ainsi il n'y a pas eu de contaminations au sein du collège, grâce au contact tracing et à l'implication de tous les acteurs de l'établissement qui se sont investis dans la mise en œuvre et le respect de ce protocole. Lors de la première semaine, 2 élèves ont été déclarées positives dans le cadre familial, le contact tracing a été mis en place immédiatement.

- **Port du masque obligatoire pour tous** (personnels et élèves)
- Application des **gestes barrière**
- **Lavage des mains** ; utilisation du gel hydro-alcoolique
- **Ventilation** des salles
- Zone des élèves par niveau dans la cour
- Sens de circulation et salle par classe
- Prise en charge décalée des élèves
- Distanciation commensaux- salle de travail

M. Boisson Floc'h informe que depuis le 4 octobre, les élèves ne sont plus tenus de porter le masque dans la cour mais que paradoxalement, la préfecture nous a rappelé que le port du masque est obligatoire aux abords du collège dans un rayon de 50m.

Le reste du protocole sera maintenu, sachant que la période critique pour la contamination sera certainement en novembre/décembre prochain. Il insiste de nouveau sur l'effort de tous les personnels (agents, professeurs, vie scolaire).

Le CHS sera de nouveau réuni en décembre suite à l'installation des nouveaux membres du CA afin de réfléchir à l'évolution du protocole sanitaire.

M.Comole précise qu'une quarantaine d'élèves a pu bénéficier de la vaccination. Elle a eu lieu à l'hôpital de Thouars.

M.Boisson Floc'h en réponse à un parent d'élève précise que nous ne pouvons savoir le taux de vaccination des élèves car c'est une donnée médicale.

En cas de sortie nécessitant un pass sanitaire, les élèves ont la possibilité de passer un test antigénique ou PCR. L'objectif est de n'exclure personne.

1-2 Bilan de fonctionnement

RAPPORT ANNUEL DU CHEF D'ETABLISSEMENT

présenté au Conseil d'Administration du collège Jean Rostand le Jeudi 07 Octobre 2021

1- Bilan des résultats aux examens :

Résultats au Diplôme National du Brevet, en série générale près de 83 % des élèves ont été reçus (en excluant les 3 absents, soit 65 admis et 13 refusés (Série générale : Académie : 86.92 % Département 89.09 %) 50 élèves ont eu une mention soit 63.16 % des élèves au total et 77% des reçus (15 mentions Très Bien – 10 Mention Bien et 25 en mention assez Bien).

Concernant le DNB Série professionnelle, 19 élèves sur 23 l'ont obtenu soit 82,6 % de réussite dont 11 élèves avec mention Assez Bien

Ces résultats sont proches des données départementales et académiques et compte tenu des effectifs cela se joue à 1 ou 2 élèves, cela doit être imputé à la réelle implication des élèves, et à l'accompagnement efficace qu'ils ont reçu de la part de leurs professeurs et des autres équipes du collège.

2- Bilan de l'orientation

Il est difficile en début d'année d'avoir des éléments chiffrés pertinents quant à l'affectation effective des anciens élèves de 3^{ème} après inscription, nous ne pouvons nous baser que sur les affectations du mois de juin. Les effectifs de 3^{ème} étaient de 110 élèves au total dont 26 de SEGPA.

A l'issue du premier tour d'affectation, 85 élèves ont été affectés sur leur premier vœu, 10 sur leur deuxième vœu, 2 sur leur troisième vœu et 2 sur leur quatrième vœu. Le travail sur l'orientation par les équipes est efficient au bénéfice des élèves.

Concernant ces affectations, au global 26 ont concerné des CAP, 39 des 2^{nde} professionnelles et 39 des 2^{nde} générales. Cela correspond pour les élèves de voie générale à un taux de 46,4% des élèves qui accèdent à la 2^{nde} GT, (environ 63% moyenne académique, l'an passé) 38% en voie professionnelle et 15,5 % en CAP.

Pour les élèves de SEGPA comptabilisés dans les chiffres globaux : 7 élèves ont accédé à des formations Bac professionnel et 19 en CAP (9 en formation scolaire et 10 par alternance).

6 élèves étaient non affectés en juin, ils ont tous trouvé une solution jusqu'à début septembre (majoritairement en CAP scolaire ou par alternance)

3- Bilan éducatif

Le **climat scolaire est resté bon** tout au long de l'année passée malgré la situation COVID. Les sept élèves traduits devant le Conseil de discipline l'ont été pour les motifs suivant 2 pour incivilité mais surtout 5 pour des questions de stupéfiants. 3 exclusions définitives ont été prononcées. Une politique spécifique sera donc menée cette année sur ce sujet, dans le cadre du CESC.

4-Bilan pédagogique

Les nombreuses actions pédagogiques et/ou culturelles proposées par les équipes au profit des collégiens n'ont pas pu toutes être menées du fait de la situation sanitaire. De nombreuses actions sont reconduites pour l'année prochaine dans un programme d'actions riches et répondant aux besoins des élèves. Ce programme témoigne de la mobilisation forte des équipes autour des élèves.

M.Boisson Floc'h précise pour le résultat aux examens que l'établissement est 3 points en dessous des résultats académiques ce qui correspond à 2/3 élèves sur l'ensemble de nos élèves présentés. Ce sont plutôt de bons résultats. Ce que nous observons c'est que nos élèves réussissent aussi bien que les autres au niveau académique, cela souligne le travail des équipes. Par contre, l'orientation vers la voie générale et technologique est 14 points en dessous celle de l'académie. Ce hiatus entre ces choix d'orientation et la bonne réussite aux examens est à interroger. Nos élèves ont certainement un manque d'ambition et un travail important devra être effectué sur les choix d'orientation pour les empêcher de s'autocensurer et par développer leur ambition.

Le bilan effectué sur les conseils de discipline de l'année passée amènera le collège à travailler sur la prévention des addictions auprès des élèves dans le cadre du CESC.

Les nombreuses actions menées ou non l'année passée montrent la richesse du programme d'actions et leur organisation en logique de parcours donne du sens à ces actions. Cette richesse est un indicateur de l'implication et du dynamisme des équipes.

Mme De Keating Hart interroge le principal sur les modalités de remise des diplômes cette année. M.Boisson Floc'h précise que cela ne peut se dérouler qu'un vendredi soir et donc que cela n'est pas possible d'ici les vacances de la Toussaint. Ensuite il faut prendre en compte le protocole sanitaire, nous sommes actuellement en niveau 1 mais cela implique l'utilisation soit du gymnase, ce qui est impossible car il est utilisé par les associations sportives, soit de la salle polyvalente, mais alors le nombre de personnes accueilli sera alors réduit. L'équipe de direction réfléchira à une solution en fonction de l'évolution de la situation et communiquera auprès des parents.

1 -3 Programme annuel d'actions

Voir PJ

M.Boisson Floc'h présente le programme d'actions. Concernant les actions institutionnelles, tels les devoirs faits, l'établissement est en attente de l'enveloppe budgétaire. M. Boisson Floc'h travaillera sur une répartition de ces heures afin de les lisser sur l'année. Ainsi, les heures de devoirs faits seront suspendues les semaines qui précèdent les vacances.

Mme Goardet présente le partenariat avec la librairie Brin de Lecture concernant une classe de 6^{ème} et une de 3^{ème}, et qui débouchera sur un achat de livres pour chacun de ces élèves.

M.Boisson Floc'h précise qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir, la majorité des projets seront financés sur le budget de l'établissement. Le projet « découverte de la vallée du Thouet » appelle un financement famille entre 10 et 15 €, pour 3 jours et 2 nuitées en camping.

M. Le Corre, le gestionnaire, précise 2 points :

- Un investissement en minibus 9 places est envisagé. Aujourd'hui le prix d'un véhicule neuf est équivalent à celui d'un véhicule équivalent d'occasion, mais le délai d'approvisionnement est très long en raison de la pénurie de matière première. Donc au cas par cas, il sera peut être intéressant de recourir à la location de minibus pour certaines sorties avec peu d'effectifs.

- Les effectifs doivent être précisés en amont afin de prévoir les pique-niques et de pouvoir réserver les bus, car il s'attend à une forte demande au mois d'avril et mai prochain ce qui pourrait limiter les départs faute de bus disponibles.

Le parcours Aéro a été présenté mais à ce jour aucun budget n'apparaît.

Le programme d'action est soumis au vote :

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

M.Boisson-Floc'h précise que le budget pour cette année est d'environ 11 000€, ce qui est un peu plus qu'une année normale car il y a un rattrapage de l'année précédente. M. Le Corre rappelle qu'il présentera une DBM en fin de CA pour un reliquat de 5 500€ concernant une subvention du département

pour la découverte artistique et culturelle.

Le budget est soumis au vote :

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

1-4 IMP (indemnités de missions particulières)

2021-2022

Les missions particulières : coordonnateurs et référents

FONCTION	I.M.P.	PROPOSITION
Coordonnateur REP	-	Mme AUBRET
Coordonnateur cycle 3	0.5	M. GONCALVES (0.5)
Coordonnateurs cycle 4	0.5	M. BOURDET (0.25) M. CHAMPALOU (0.25)
Coordonnateur EPS « Coordonnateur AS »	2	Mme GIRAULT (1) M. LE PESCCQ (1)
Coordonnateurs de parcours	2	<u>Avenir</u> : M.CHAMPALOU (0.5), M. CHARRE (0.5) <u>Citoyen</u> : M. BOURDET (0.5) <u>Santé</u> : Mme GIRAULT (0.5) et Mme DRAPEAU
Référent culturel	1	Mme GOARDET (1)
RUPN	2	M. CHAMPALOU (1) M. LEFER (1)
Chorale	1	Mme FUMERON (1)
Référent « Devoirs faits »	0.25	M. COMOLE (0.25)
Référent décrochage	0.25	M. COMOLE (0.25)
Egalité homme-femme	0.5	Mme MARCHAND-PAPIN (0.25) M. COLINET (0.25)

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

Le collège récupère également 0.25 IMP qui pourrait être affectée à la question du harcèlement. Les équipes seront consultées afin de trouver une personne intéressée. Le collège est plutôt bien doté en IMP et cette répartition montre que les équipes se sont totalement emparées de la réforme. M.Boisson Floc'h rappelle qu'une IMP correspond à environ 1200€ annuel et que les coordonnateurs seront amenés à présenter un bilan lors du dernier CA de l'année. Cette rétribution n'est pas toujours à la hauteur du temps passé pour effectuer les missions, mais nous sommes avant tout dans un rôle de service public.

1-5 auto-évaluation de l'établissement (pour information)

Comité de pilotage – 21-09-21

Résumé : échéancier- commissions –méthodologie

Calendrier arrêté :

COFIL 1 : 17h30- Mardi 21 septembre

Appel à participation et envoi des données de l'établissement aux groupes de travail

Groupe de travail GT 1er temps : 17h30-18h45 Mardi 28 septembre

Temps 1 : analyse données établissement et élaboration de questionnaires pour équipes, parents, élèves, partenaires

Sondages : 4 au 8 octobre

GT 2^{ème} temps : 17h30-18h45 Lundi 18 Octobre

Temps 2 : retour des questionnaires : analyse des réponses

GT 3^{ème} temps : 17h30-18h45 Lundi 08 Novembre

Temps 3 : Orientation stratégique : Actions à mettre en œuvre avec leurs indicateurs d'évaluation

COFIL 2 : 17h30- Jeudi 18 Novembre 28/09/21

Groupes de travail arrêtés

GT 1 : - les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Mme Bonneau-Darmagnac

GT 2 : -la vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;

M.Comole

GT3 : -les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

M.Boisson-Floc'h - M.Le Corre

GT4 : - l'établissement dans son environnement institutionnel, partenarial et économique

M.Girault

Cette autoévaluation permet la mise en place d'une réflexion qui permettra aux équipes de savoir vers où nous souhaitons aller afin de mettre en place le nouveau projet d'établissement et projet REP. Nous attendons pour cela la sortie du projet académique qui donnera les grands axes de travail.

A la date du CA, des réponses aux questionnaires sont déjà retournées :130 parents sur 600 ont répondu, 20 professeurs sur 40, 10 partenaires sur 60, quant aux élèves, ils les passeront au collège.

A l'issue de cette autoévaluation interne, il y en aura une externe entre décembre et avril, réalisée par des inspecteurs et des chefs d'établissements.

Cette méthode permet d'avoir une réflexion plus aboutie qu'auparavant et de réellement mesurer son action.

2-1) Délégation de compétences et signature

Voir document

2-2) Consignes de sécurité évacuation incendie (pour information)

Rappel des points concernant les consignes de sécurité et **les conditions d'évacuation** en cas d'alarme incendie.

- L'alarme est marquée par une sirène continue et modulée. Des plans d'évacuation sont disposés dans l'établissement.
 - **Tous** les personnels doivent évacuer après avoir effectué les tâches qui leur sont attribuées.
 - Pour les personnels en charge d'élèves :
 - Fermer les fenêtres.
 - Faire sortir les élèves, **sans aucun matériel**, et les orienter vers les issues de secours dans le calme, avec leurs vêtements.
 - Placer les élèves à mobilité réduite sur les paliers protégés. (équipés de portes coupe-feu et de lanterneaux de désenfumage, sauf si feu empêchant l'accès).
 - **Fermer les portes de la salle, sans les fermer à clé.**
 - **Prendre avec vous une liste de la classe ou du groupe concerné.**
 - **Suivre les directions d'évacuation affichées (sauf si fumée ou feu coupant le chemin).**
 - Regrouper les élèves, et **se diriger vers le plateau sportif sur les zones indiquées**
- Modification :**

- Une fois regroupés par classe :
 - effectuer un appel permettant d'indiquer :

***si tous les élèves ont bien évacué**

***le nombre et le nom des absents durant le cours**

- informer la direction présente sur le plateau.

- Ne pas réintégrer les classes avant d'avoir obtenu l'autorisation d'un personnel de direction, **même si le son de l'alarme s'arrête.**

Les professeurs principaux ont rappelé les consignes aux élèves dont ils ont la charge. Le Premier exercice s'est déroulé le Mardi 28 SEPTEMBRE 2021 à 10H.

1. Bilan suite à l'exercice :

Exercice incendie 28 septembre 2021 - déclenchement de l'alarme 9h59

1.1 Évacuation des bâtiments :

-Au rez-de-chaussée une porte coupe feu de l'escalier central non fermée

- Évacuation du deuxième étage par les 5^e, escalier central non utilisé, évacuation

Conséquence goulet d'engorgement au premier étage pour l'accès à la cage d'escalier

- évacuation correcte et rapide du bâtiment Segpa

L'évacuation totale des bâtiments s'est effectuée en moins de 2 minutes 30, bilan positif

1.2 Rassemblement en zone de sécurité :

- A l'arrivée sur le plateau sportif, tous les personnels n'avaient pas relu ou compris les consignes, certains ont demandé au CPE où ils devaient se positionner

Le rassemblement sur le plateau a été effectué au bout de 5mn 30 secondes

- La séparation des niveaux de classes sur le terrain sportif n'a pas été assez distincte : 6e et 5e parfois mêlées et 4e et 3e parfois mêlées.
- Les appels des élèves des classes ont été tous réalisés.
- la remontée au personnel de direction présente à proximité n'a pas toujours été effectué par tous (elle est importante lors de l'intervention des pompiers, il faut leur garantir que toutes les classes sont présentes dans un temps limité)

Au bout de 15 minutes, l'exercice était terminé.

Cet exercice incendie est une obligation statutaire dans le 1^{er} mois suivant la rentrée. Lors du CHS, la zone de rassemblement a été modifiée et transférée sur le stade et l'espace enherbé. M. Bourdet regrette qu'il soit impossible de matérialiser les zones des différents niveaux car cela permettrait d'éviter certaines confusions. Il est également relevé la non-utilisation de l'escalier central qui pose ensuite un problème d'engorgement au premier étage.

2-3) Attribution des logements de fonction

Rappel :

Principal : logement n°31

Principal adjoint : logement n°23

Adjoint Gestionnaire : logement n°27

Directeur de l'EGPA : logement n°25

CPE : logement n°29

Logement 31 : Demande d'attribution du logement à M. BOISSON-FLOC'H principal

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

2-4 Services de vacances (pour information)

Toussaint : 25-26 octobre Mme Bonneau Darmagnac

Noël 20-21 décembre M. Le Corre

Février 14-15 février M. Boisson-Floc'h

Printemps : 28-29 avril : M. Girault

2-5) Contrats et conventions présentation M. LECORRE

- SACEM - SPRE

Diffusion de musique dans l'établissement (sonneries et interludes musicaux)

1 an renouvelable; 200 € HT/an + 130 € HT/an

Le CVC sera associé au choix des sonneries sur proposition des élèves.

M.Bourdet interroge M.Le Corre pour savoir si cette redevance couvrirait la musique diffusée au foyer. Il semble que cela soit possible et donc cela économiserait cette redevance au FSE.

- Achat groupé UGAP pour la fourniture de gaz. 3ans à prix fixe avec choix du gaz vert.

Ce recours à l'UGAP permet à l'établissement de profiter d'un appel d'offre national qui permet un gain de prix et de temps.

Il y a la possibilité d'avoir recours à un pourcentage de biogaz, cela sera porté à la connaissance du CA au mois de février.

Cet appel d'offre concerne un marché à partir du 1^{er} juillet 2022 car le précédent avait été négocié jusqu'en juin 2022 à prix fixe, ce qui prémunit le collège contre une flambée des dépenses en énergie.

VOTANTS : 21 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

2-6) Sorties et voyages scolaires : participation des familles

Voté durant l'étude du programme d'actions.

VOTANTS : POUR : CONTRE : ABSENTION :

2-7) Commission menu (pour information)

En préambule, rappel de l'importance du traçage des cas contacts durant le déjeuner. Cela a pour conséquence de laisser le bar à salades fermé, de poursuivre le non-brassage entre niveaux et d'éviter au maximum les déplacements des élèves.

Les menus sont élaborés sur la base d'un plan alimentaire élaboré par une diététicienne pour les collèges du département.

L'objectif de la commission restauration est d'établir un lieu d'échange et de retours des usagers (personnels et élèves) sur l'environnement, l'ambiance, l'organisation du service et la qualité du service de restauration.

Un travail sera par ailleurs réalisé avec les élèves membres du CVC pour mieux identifier pendant le service les produits locaux, bio et de saison.

La commission est composée de 11 membres :

- Chef de cuisine
- Principal ou principal adjoint
- Adjoint gestionnaire
- Infirmière
- 4 élèves titulaires et 4 suppléants (élus parmi les membres du CVC)
- 1 parent d'élève
- 1 professeur
- 1 personnel de vie scolaire (CPE ou AED)

Ils se réuniront 1 à 2 semaines avant les vacances scolaires. La première commission restauration est prévue le jeudi 2 décembre à 14h00.

Il faut savoir que les menus répondent à un plan alimentaire pour l'ensemble des collèges du département. Le nouveau chef de cuisine souhaite impliquer plus les élèves dans l'éducation au goût qui fait partie intégrante de notre rôle de service public. Il souhaite également mettre l'accent sur les bonnes pratiques du collège et faire savoir aux élèves et aux parents que le service restauration utilise 65% de produits locaux dont 35% en bio. Cela permettra une prise de conscience citoyenne des circuits courts. Les agents ont d'ailleurs déjà mis en place un étiquetage pour indiquer la provenance des différents produits et ils souhaitent y associer le CVC afin d'impliquer tous les acteurs. Un parent d'élève précise qu'il sera compliqué de toucher les parents lors de réunions à 14h, mais M. Le Corre précise qu'elle ne pourrait se faire sans le chef de cuisine qui termine son service à 15h et que le soir cela est très compliqué pour les élèves.

RUBRIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1) DBM (décisions budgétaires modificatives) Présentation M. LECORRE

- Appui aux actions du projet d'établissement. Il s'agit d'un reliquat de 1900€ de 2018
- Acquisition d'une auto laveuse, à hauteur de 3317.77€.
- Découverte artistique et culturelle des élèves, il s'agit d'un reliquat de 5574.68€ pour le financement du programme annuel d'actions.
- Actions au titre de la politique de la ville. Une information sur la course solidaire est demandée par Mme Landry représentante du conseil municipal. M. Girault présente cette action fédératrice qui impliquera environ 750 personnes dans le quartier des Capucins. Elle regroupera, les collégiens, les professeurs, les administratifs, la vie scolaire, mais également des élèves de

l'école Anatole France, des lycéens, des habitants du quartier, des personnes de la maison sport santé, le conseil d'administration du Crédit agricole qui nous soutient, des athlètes handicapés et le chercheur qui avait été financé il y a 2 ans. Le but est de récolter des fonds pour aider les recherches sur le cancer de l'enfant.

La question de la participation des agents départementaux du collège est abordée car ils n'avaient pas pu participer il y a 2 ans car leur employeur avait refusé. Mme Mahiet Lucas représentante du conseil départemental pense qu'avec un dialogue entre le gestionnaire et la cheffe de service cela devrait pouvoir s'envisager et que la demande devrait être réitérée.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- Taux de reversement de charges communes. Prise en compte des charges de viabilisation (eau, électricité, gaz) dans le service de restauration
"Paiement" au bénéfice du service ALO qui supporte les dépenses

Modification du taux de reversement des charges communes entre le service SRH et le service ALO : 18%

Cette modification laissera plus de marge au service restauration pour l'achat des aliments et permettra certainement d'augmenter encore la qualité de l'alimentation.

- Information du CA : Travaux urgents Collège Jean Rostand
- Courrier au Conseil Départemental sur :
 - L'état général des logements de fonction
 - Le plafond filtrant de la restauration scolaire
 - Les pompes de la chaufferie et de l'EGPA

M.Boisson Floc'h revient sur la réunion de chantier qui avait pour but d'évaluer l'état général des logements de fonction. Deux d'entre eux ont un désamiantage de prévu avec réfection des peintures à l'issue. Il trouve dommageable d'engager des travaux conséquents (désamiantage) pour ensuite repeindre des murs moisissés dans des appartements sans chauffage ayant des huisseries vieilles de 43 ans.

Il a écrit au directeur des bâtiments (voir courrier joint) pour l'alerter sur 3 points :

- Le plafond filtrant de la cuisine est en défaut depuis 2 à 3 ans, il n'est pas réparable car aucune entreprise n'a la compétence pour ce matériel installé en 2002. Aujourd'hui, le chef de cuisine doit ouvrir une armoire électrique pour le faire fonctionner et un des contacteurs tient avec du scotch. Ce dysfonctionnement grave entraîne une mise en danger du personnel et peut entraîner des mises en route intempestives de l'alerte incendie.

- La rénovation des logements de fonction dont on doit remplacer les huisseries, le chauffage et la VMC. Car en l'état, ils ne sont pas louables et les éventuels personnels de l'éducation nationale logés par obligation de service ne pourraient pas être accueillis.
-
- Les circulateurs de chauffage de la chaufferie et de l'EGPA qui sont hors d'usage pour la moitié d'entre eux. Une intervention avait été demandée en février 2021 suite à déjà 2 ans de panne, le technicien est passé la semaine passée afin de faire un devis. Cela rendra la réparation compliquée en pleine période de chauffe. Il se peut que le chauffage ne puisse fonctionner cet hiver.

Mme Mahiet Lucas représentant le département s'étonne de la non réactivité des services concernés et précise que quelqu'un se déplacera afin de faire avancer le dossier.

Fin de la séance 20h19.

